



## Séance du Conseil général du 31 mai 2023 (2021-2026)

### Point 23: DIVERS

<b>Postulat n° 108</b>	<b>Déposé le 31 mai 2023</b>
Auteurs	<b>Mmes et MM. Marie-Claire Rey-Baeriswyl, Elisa Nobs, Simon Jordan (CG-PCS), François Miche et Pierre-Alain Perritaz (PS)</b>
Objet	<b>Les auteurs du postulat demandent au Conseil communal d'étudier des stratégies de préservation de la colline du Torry pour limiter/éviter les constructions</b>
<i>Décision quant à la transmission prévue en séance du Conseil général du mardi 4 juillet 2023</i>	
Le texte original signé est disponible sur demande au Secrétariat du Conseil général.	

### Développement du postulat

La colline du Torry fait partie des dernières parcelles non construites de notre ville.

Le présent postulat demande au Conseil communal d'étudier diverses stratégies pour la préserver, telles que celles de la retirer de la zone à bâtir, de la mettre en zone d'intérêt général et y créer un parc urbain ou d'établir un moratoire de 20 ans en la préservant telle quelle.

La zone concernée est signalée en jaune ci-dessous



### Nos arguments:

- Préserver le paysage qui reste dans notre ville en s'alignant sur la commune de Granges-Paccot qui a retiré de la zone à bâtir la partie de la colline sur son territoire.
- Préserver la vue (aménité) depuis la colline sur la ville et ses environs.
- S'ajuster à l'évolution démographique estimée pour 2030 et 2050 qui est bien plus faible que prévue et prendre en compte, dans une approche systémique, les autres projets immobiliers prévus dans la ville pour couvrir les éventuels besoins de logements. Le besoin actuel en logements ne justifie pas la création d'un quartier de haute densité de près de 130'000 m<sup>2</sup>
- Garder un lieu de détente, voire d'agriculture urbaine, pour le quartier du Torry et la ville de Fribourg.
- Stopper les frais des promoteurs pour une zone que l'on voudrait préserver en zone nature.
- Promouvoir une logique participative entre promoteurs, Ville et population pour que cette dernière puisse être informée, consultée et être en mesure de développer des idées à propos des projets de cette envergure.

L'accès pour la mobilité n'est pas idéal. Aucune ligne de bus n'est prévue dans les PA 3 et PA 4 pour desservir le secteur. En outre, entre l'hypothétique future halte à Agy et les immeubles du haut, il y a près de 400 m et 50 m de dénivellation

Fribourg, le 31 mai 2023